



Syndicat
national de
l'environnement



Pourquoi se mobiliser fortement le 9 mai dans les services et établissements du MTES et du MCTRCT ?...

Parce que le projet de loi de transformation de la fonction publique qui arrive en procédure accélérée au Parlement au mois de mai est une destruction sans précédent de la fonction publique telle que nous la connaissons depuis l'après-guerre, et structurée par le statut général de 1982.

Parce qu'il n'y aura pas de retour en arrière possible si ce projet n'est pas profondément remis en cause. Nous le savons maintenant, le gouvernement en place peut reculer lorsque la mobilisation est forte en face. Sinon, il déroulera son programme de destruction.

Parce que nos ministères, MTES et MCTRCT, sont ceux qui ont déjà connu les plus fortes baisses d'effectifs ces dernières années et qu'on nous promet au mieux la même trajectoire ; bien pire en fait si le gouvernement conserve son objectif de suppression de 120 000 emplois publics d'ici 2022.

Parce que nos ministères ont déjà été particulièrement frappés par les restructurations incessantes, et la disparition des missions, et le seront encore :

- Réorganisations incessantes d'une administration centrale, bientôt sacrifiée suite aux annonces du Président de la République
- Préfectoralisation des services déconcentrés,
- fusion des services : en région, DRIEE/DRIEA, ...
- fusions/mutualisation d'établissements : AFB puis OFB, DIR/Route de France, ANCT, agences de l'eau, ...

Comment porter des politiques sur le long terme quand les agents qui doivent la porter n'ont plus de visibilité au-delà de l'année civile ?

Parce que l'omnipotence des préfets, qui ira jusqu'au contrôle des carrières des agents, est une menace pour le bon accomplissement des missions de nos ministères.

Parce que notre ministère, dans son fonctionnement, s'est pleinement appuyé sur les instances visées par le projet de loi, CAP/CCP, et CHSCT pour les parcours des agents, l'organisation des services, la santé et les conditions de travail, alors que des collègues, chaque année, meurent ou sont malades de leur travail.

Le projet du gouvernement, c'est la suppression pure et simple des garde-fous et des instances de recours, qui sont des éléments structurants pour la vie de nos services, les parcours professionnels des agents, la protection de leur santé.

Demain, l'embauche de contractuels précaires primera sur celle de fonctionnaires titulaires, et bloquera même les mobilités des personnels en place, sans la moindre protection collective pour les agents.

Le 9 mai ?

**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



En grève !